

2023/05

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

| NOMBRE DE MEMBRES | | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|---------------------------|
| Afférents au conseil municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération | Qui ont pris part au vote |
| 13 | 13 | 9 | 9 |

Convocation
10/03/2023
Date d'affichage
10/03/2023

Séance du 17 mars

L'an deux mil vingt-trois, le 17 mars

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCECAO – W. COLAS – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : C. BLARDAT-KATOUI – P. LAMY-BOYET – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL DU MAGASIN D'ALIMENTATION DE BUSSY-EN-OTHE

Mme le Maire demande au conseil municipal de consentir le renouvellement du bail commercial consenti à Mr Pierre JOSIEN concernant le magasin sis à Bussy-en-Othe place de la Fontaine.

Ledit bail sera renouvelé suivant acte à recevoir par Maître Audrey BRETON, Notaire à CHICHERY :

- Pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 1^{er} mars 2023,
- Moyennant un loyer annuel de 4140 € payable par fraction mensuelle et d'avance de chacune 345 € indexé annuellement sur l'ILC (Indice des Loyers Commerciaux),
- Les frais de rédaction de l'acte seront à la charge du locataire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant, à signer ledit renouvellement de bail commercial.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et de
membres présents.

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

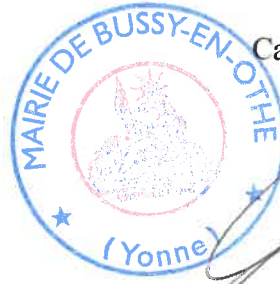
Publié le 22/03/2023

ID : 089-218900595-20230317-2023_05-DE

ont signé au registre tous les



La Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER